



LLPF fête ses
1991 - 25 Ans - 2016

SOMMAIRE

ÉDITO – Rencontres en juillet et colloque en novembre 2016	pages 1
ABONNEMENT – La Lettre de Psychiatrie Française	2
LA LLPF FÊTE SES 25 ANS – Considérations sur le secteur	3 à 6
DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU 18 juin 2016 Violences conjugales et terrorisme	7
COURRIER DES LECTEURS – Destins	8
LIBRES PROPOS – Rassemblement pour une approche des autismes humaniste et plurielle	9-10
COLLOQUE 1^{er} et 2 juillet 2016 – Les 6 ^{èmes} Rencontres de Suze-la-Rousse Qu'est-ce que penser ?	11 à 14
SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS – Actualités professionnelles – Bulletin d'adhésion 2016	15 16
ANNUAIRE DES PSYCHIATRES FRANÇAIS – Mise à jour individuelle	17-18
LIVRES EN IMPRESSIONS – Un rayon d'intense obscurité	19
PSYCHIATRIE FRANÇAISE – N° 3/15 : Précarité économique	20
PETITES ANNONCES	21
LES CHEMINS DE LA CONNAISSANCE – Rencontres, colloques et formations	22-23
À VOS AGENDAS Le 18 novembre 2016 Actualité de la phénoménologie psychiatrique	24

RENCONTRES EN JUILLET 2016
ET COLLOQUE EN NOVEMBRE 2016

Jean-Louis GRIGUER*

Après avoir conduit une réflexion interdisciplinaire sur l'Humanisme, le Temps, l'Altérité, les rapports entre Science et Psychiatrie, la question de la Création, l'Association Française de Psychiatrie organisera les 1^{er} et 2 juillet 2016 ses Sixièmes Rencontres à Suze-la-Rousse (Drôme provençale) sur le thème « **Qu'est-ce que penser ?** » (cf. page 11 à 14).

Dans son engagement dans notre discipline, notre association n'a jamais cessé de s'interroger sur cette problématique en évitant de réduire la pensée à l'émergence de l'action de réseaux de neurones et en rappelant l'importance du processus de la pensée et du langage. En l'état de nos connaissances, la question de savoir comment la pensée émerge du fonctionnement neuronal reste toujours entière. Au-delà, la pensée se manifeste aussi comme une pratique de la liberté et un lieu fondateur de l'humanité.

Ces Rencontres qui accueillent tous les deux ans des professionnels de champs d'exercice différents ne manqueront pas de favoriser à nouveau les échanges et permettront d'examiner un objet d'étude dans sa complexité.

Dans la continuité du séminaire sur la phénoménologie psychiatrique proposé maintenant chaque année, le colloque sur ce thème programmé le 18 novembre 2016 à Paris (cf. page 24 « **Actualité de la phénoménologie psychiatrique** ») nous permettra de réfléchir sur ce domaine de la psychopathologie souvent méconnu et de rendre hommage au Professeur Arthur TATOSSIAN, ancien Président de l'Association Française de Psychiatrie et précurseur du développement de la phénoménologie psychiatrique en France.

Notre réflexion portera sur cette méthode de compréhension des maladies mentales dont les principes sont hérités surtout de la pensée de Husserl et de Heidegger à travers les recherches actuelles qui se développent aussi bien dans le champ de la psychopathologie que dans celui des neurosciences témoignant de la pertinence de cette attitude et venant prolonger notre propos sur la pensée.

Les thèmes de ces deux colloques s'inscrivent dans notre souci permanent de questionner nos savoirs indispensables à l'approche de la maladie mentale à partir desquels nous pouvons interpréter les symptômes repérés dans la clinique en dépassant le débat toujours présent de la séparation du corps et de l'esprit. ■

* Secrétaire Général de l'AFP.

ABONNEMENT

À NOS « GRACIEUX » LECTEURS

Nous vous rappelons que *La Lettre de Psychiatrie Française* vit essentiellement des abonnements !

Si vous êtes attaché(e) à sa lecture et si vous souhaitez la recevoir régulièrement, **MERCI DE VOUS ABONNER.**

Nous serions également heureux de vous compter parmi nos auteurs.

N'hésitez pas à nous adresser vos propositions d'articles.

BULLETIN D'ABONNEMENT

A retourner à l'Association Française de Psychiatrie : 6, passage Abel Leblanc – 75012 PARIS

TARIF 2016

40 EUROS TTC – France métropolitaine

50 EUROS TTC – Hors métropole

Vos coordonnées :

Raison sociale (Institutions) :

Pour l'Union Européenne, N° de TVA intracommunautaire

Nom* Prénom*

Exercice Professionnel : ☐ Libéral ☐ Hospitalier ☐ Salarié

 @

*

Code postal* Ville*

* 

* Champs obligatoires

Votre commande :

Abonnement à *La Lettre de Psychiatrie Française*

Ces tarifs ne concernent pas les membres de l'AFP et du SPF à jour de cotisation, qui bénéficient d'un tarif préférentiel.

- ☐ Je confirme mon abonnement d'un an à *La Lettre de Psychiatrie Française* au tarif (France métropolitaine) de 40 euros TTC.
- ☐ Je confirme mon abonnement d'un an à *La Lettre de Psychiatrie Française* au tarif (hors métropole) de 50 euros TTC.
- ☐ Je bénéficie, pendant mon abonnement, de trois lignes gratuites pour une petite annonce en format ligne.*
- ☐ Je demande un justificatif fiscal.

* Cette offre n'est utilisable qu'une seule fois par année, quel que soit le nombre de petites annonces communiquées à *La Lettre de Psychiatrie Française*.

Votre règlement :

par chèque à l'ordre de l'Association Française de Psychiatrie.

Date :

Cachet - Signature

Pour tout renseignement, merci de contacter l'AFP
6, passage Abel Leblanc – 75012 PARIS

 01 42 71 41 11 –  contact@psychiatrie-francaise.com



LLPF fête ses 25 Ans

et chaque numéro de l'année 2016 nous ferons paraître un **article marquant** avec la **Une** correspondante.

Vos propositions sont les bienvenues !

1991
2016

Voici bientôt vingt ans que Jacques-David et moi écrivions cette communication que j'ai eu la chance de présenter à Chicago lors d'un congrès de l'Institute on Psychiatric Services de l'APA. Nous avions pour intention de souligner l'aspect fondamental de la psychiatrie de secteur mais aussi d'insister sur les perspectives d'évolution, convaincus tous deux que rien n'était destiné à l'immobilisme. Je veux profiter de ce moment pour dire tout ce que Jacques-David m'a apporté, dans des échanges qui étaient loin d'être banalement consensuels. Je serai très curieux de prendre connaissance des réactions des lecteurs.

Jean-Yves COZIC

(Paru dans le n° 62, février 1997, p. 9 à 11 et dans le n° 63, 1997, p. 8 et 9 de LLPF.)

CONSIDÉRATIONS SUR LE SECTEUR

Jacques-David
BEIGBEDER*
Jean-Yves COZIC*

Au cours du Colloque 48th Institute on Psychiatric Services, tenu à Chicago du 18 au 22 octobre 1996, nos collègues américains nous ont

invités à présenter la communication ci-dessous. Nous espérons qu'elle suscitera les réflexions de nos lecteurs.

Pour comprendre l'organisation du système de prévention et de soins en Santé Mentale en France il est nécessaire, nous semble-t-il, de considérer son histoire.

C'est donc ce fil conducteur de l'histoire que nous proposons de suivre en distinguant, sommairement et sans aucun doute incomplètement, quatre époques :

- la fin du XVIII^{ème} siècle, époque de la Révolution Française mais aussi de l'émergence d'une psychiatrie moderne ;
- le XIX^{ème} siècle et la première moitié du XX^{ème} siècle ;
- la création de ce que nous appelons « Secteur » ;
- l'époque actuelle et les perspectives d'évolution.

I. LA FIN DU XVIII^{ème} SIÈCLE

Jusqu'à cette époque, prévalait en Europe la pratique d'un enfermement – réclusion des malades mentaux mais aussi des marginaux et libertins. Par ce procédé, la folie est enfermée afin d'être maîtrisée ; elle acquiert le statut de maladie mentale et la médecine s'en saisit pour la réduire à l'état d'objet du savoir.

Avec Philippe Pinel, une autre conception de l'enfermement est développée, celle que nous appellerons l'enfermement – rapprochement. C'est alors une rupture dans l'approche de la folie et le début d'un très lent processus de réintégration dans l'humanité, avec bien des oscillations, des avancées mais aussi des reculs.

* SPF/AFP.

(Paru dans le n° 62, février 1997 de LLPF.)



Les travaux de Marcel Gauchet et Gladys Swain (« La pratique de l'esprit humain – l'institution asilaire et la révolution démocratique » NRF) montrent quel est le contexte philosophique et politique. À travers le mouvement révolutionnaire et au nom de la souveraineté du peuple, se constituera, comme le décrit Tocqueville, une absence de limitation du droit d'agir et de la puissance de l'État. Un « pouvoir absolu, immense et tutélaire, régulier et prévoyant », pour reprendre le mot de cet auteur,

(Paru dans le n° 62, février 1997, p. 9 à 11 et dans le n° 63, 1997, p. 8 et 9 de *LLPF*.)

s'installe et c'est à cette même époque qu'est promue l'intention, en soi ahurissante, de changer l'homme (« il faut se saisir de l'imagination des hommes et la gouverner », disait Fabre d'Églantine). L'idée n'est pas de manipuler les esprits, mais de produire une nouvelle personnalité et le projet de l'asile de Pinel est bien de changer l'homme au moyen de dispositions et règlements qui se veulent efficaces.

C'est, dit Gladys Swain, Philippe Pinel qui a montré « latéralement mais radicalement que la folie n'est pas incurable ». Dans sa conception de l'asile, Pinel veut organiser un rapprochement avec l'aliéné, établir les conditions d'une possible communication.

C'est à cette époque que l'organisation des maisons d'aliénés commence à changer et qu'une conception qui s'appuie sur les références philosophiques du XVIII^{ème} siècle est développée. La libération des aliénés de leurs chaînes n'est qu'un aspect mineur, quoique devenu mythique, de ce bouleversement de l'époque. Il existe alors dans Paris plusieurs « maisons » administrées par un médecin et où une véritable vie institutionnelle est organisée pour soigner le nombre, en général réduit, de patients qui y séjournent.

Le projet, conforme à la pensée de l'époque, est d'instituer le gouvernement de la raison et de traiter la déraison (c'est l'intention déclarée du « traitement moral »).

II. LE XIX^{ème} SIÈCLE ET LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XX^{ème} SIÈCLE

Assez rapidement, la psychiatrie s'enfonce dans une période noire, du moins sur le plan thérapeutique, même si c'est aussi, sur le plan clinique, l'époque des grandes descriptions sémiologiques et des constructions nosographiques.

Avec l'avènement de la catégorie de la chronicité advient, par voie de conséquence, le renoncement au couple conceptuel curabilité – immobilité.

Le médecin aliéniste personnage central de l'institution, semble animé du désir de ne rien laisser échapper à sa souveraine autorité, poursuivant le développement de mesures visant à donner corps à sa puissance à lui, l'homme qui peut agir sur d'autres hommes pour les transformer.

Disposant d'un pouvoir totalitaire, l'aliéniste perd de vue l'intention de Pinel. C'est ainsi que Peisse a pu écrire en 1857 : « ce n'est pas seulement du malade que la médecine a à s'occuper, mais aussi de l'homme, de la personne morale, civile et politique dont elle est en quelque sorte tutrice. C'est à elle qu'il appartient de régler les rapports du malade avec sa famille, avec la société. Elle dispose de lui en toutes choses en vue de son bien. Elle lui mesure l'air, l'espace, la nourriture ».

Un peu plus tôt, dans son « *Traité du délire* », Fodéré avait pu écrire que l'enfermement était le moyen « d'imprimer vivement aux aliénés la conviction qu'ils sont soumis à une force supérieure destinée à les maîtriser ».

Pourtant le législateur avait pris des dispositions d'intention louable en 1838, en édictant une loi qui régira la psychiatrie française jusqu'en 1990. Il s'agissait de protéger la société, certes, mais aussi le malade et de rendre obligatoire l'instauration d'un lieu de soins psychiatriques spécifique dans chaque département français.

La visée pédagogique initiale de l'asile, celui de Pinel, qui voulait que, comme tout autre, le malade adhère à la loi en tant qu'expression de la volonté sociale, incarnation du bien voulu par les hommes et pour les hommes, est bien vite perdue de vue. Le dessein est de séparer du monde le malade, comme pour tenter de briser le cours d'une histoire qui l'avait mené à l'aliénation. L'hôpital terre d'asile devient bien vite, jusqu'au milieu de notre siècle, terre d'exil. Quant au patient, il n'est plus considéré comme sujet, au sens philosophique, mais rabaisé au rang d'objet d'étude pour le savoir.

III. LA MISE EN PLACE DU SECTEUR

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, la France, meurtrie par des années noires, découvre également, dans ce moment de reconstruction de la nation, l'horreur des asiles qui ne sont pas sans évoquer par certains aspects, l'univers concentrationnaire.

Pour être complet et juste, il faut mentionner quelques expériences antérieures dont celles de la création des premiers services ouverts, à l'initiative d'Édouard Toulouse, et l'instauration, à la suite d'une circulaire ministérielle, de dispensaires d'hygiène mentale dont l'organisation est calquée sur le modèle de la lutte contre la tuberculose.

Dans l'après-guerre, les débuts de la psychothérapie institutionnelle et du mouvement de désaliénation affirment le principe essentiel de la continuité des soins : prévention, dépistage précoce, cure et post-cure. Il faut citer ici les travaux de Mignot, Bonnafé, Balvet, Tosquelles, Paumelle, Daumezon, Le Guillant, Sivadon et bien d'autres encore.

Dans le même temps, circulent les idées suscitées par les débats des mouvements phénoménologiste et freudien. Ce courant psychodynamique, humaniste, a joué un rôle essentiel.

C'est le 15 mars 1960 que l'administration prend acte du mouvement en promulguant la circulaire qui organise le dispositif. En décembre 1985, une loi vient réaffirmer l'organisation du secteur psychiatrique.

La France de l'après-guerre mettra ainsi en place un dispositif de prévention, de soins et de post-cure original, en prenant acte de l'échec de l'asile mais sans pour autant aller jusqu'au radicalisme italien de la loi 180 qui, *de facto* et de jure, supprime toute possibilité de soins en institution au-delà de quelques jours.

(Paru dans le n° 62, février 1997, p. 9 à 11 et dans le n° 63, 1997, p. 8 et 9 de *LLPF*.)

Pourquoi le secteur ? Une circulaire (nous avons beaucoup de circulaires ministérielles dans notre pays demeuré très jacobin !), celle du 14 mars 1972, définit les trois missions : le soin, la post-cure et la prévention. Nous formulerons ceci de la manière suivante :

- la continuité des soins,
- le travail psycho-social,
- le travail de santé mentale.

A. LA CONTINUITÉ DES SOINS

C'est l'un des points essentiels de la politique de secteur. J'emploie à dessein le mot « politique » car le « secteur » ce n'est pas seulement une organisation administrative et hospitalière, c'est aussi, et même avant tout, une philosophie des soins.

Cette notion de continuité est à considérer à la fois dans le temps et dans l'espace. Une même équipe pluridisciplinaire (médecins, infirmiers, éducateurs et travailleurs sociaux) intervient aux divers stades (prévention, soins, post-cure) dans l'aire géographique d'un territoire défini où vivent environ 70 000 habitants.

Il s'agit bien d'une équipe généraliste, qui a vocation à répondre à tous les appels et toutes les pathologies, la seule « spécialisation » étant liée à l'âge, ce qui amène à distinguer des secteurs de psychiatrie de l'adulte et des intersecteurs de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (souvent un intersecteur pour trois secteurs de l'adulte).

Cette organisation offre la possibilité d'une reprise en charge après une interruption, et c'est là une garantie pour les patients mais aussi pour leur entourage qui peut, de ce fait, adopter des positions moins défensives vis-à-vis du malade.

L'interconnexion des secteurs rend possible la mobilité des malades sur tout le territoire national avec des mesures d'accompagnement et d'assistance d'une équipe à l'autre.

Cette politique de soins, d'étayage et d'accompagnement apparaît adaptée tout particulièrement aux malades qui ont perdu leur autonomie et l'exercice de leur liberté.

Dans le mouvement de mise en place des secteurs, s'exprime une volonté de désaliénation, et de transformation de l'hôpital pour en faire un lieu de soins (et non plus un lieu concentrationnaire), un lieu de soins parmi d'autres car la prise en charge est souhaitable au plus près du lieu de vie des patients. Ceci est possible grâce à la multiplicité des structures alternatives : hôpital de jour, foyer d'hébergement, appartement communautaire ou thérapeutique, centre d'accueil thérapeutique à temps partiel, centre médico-psychologique, etc.

Depuis la guerre, la France a ainsi connu une baisse considérable du nombre de lits dans les services de psychiatrie et la mise en place de multiples structures.

B. LE TRAVAIL PSYCHO-SOCIAL

Le travail d'accompagnement et le travail sur l'environnement supposent l'investissement du champ

social du patient. Ce champ social est territorialisé, qu'il s'agisse de l'environnement familial, professionnel ou social, et les différents acteurs y travaillent en réseau.

Ce travail psycho-social, appelé auparavant la post-cure, se décline aujourd'hui selon les trois acceptions que sont la réadaptation, la réinsertion et la réhabilitation :

- La réadaptation s'attache à la mise en œuvre de conditions qui permettent au sujet de retrouver sa place, par un réapprentissage de l'effort et des pratiques sociales.
- La réinsertion concerne la reprise d'autonomie par l'accès au logement et au travail.
- La réhabilitation se donne pour objectif de rendre au patient le goût de la citoyenneté et de l'exercice des responsabilités.

C. LE TRAVAIL DE SANTÉ MENTALE

C'est la mission de prévention du service public qui trouve à se développer à travers le travail de santé mentale, travail de communication pour lequel les équipes de secteur sont bien placées puisqu'elles sont en contact avec les familles et des partenaires sanitaires et sociaux multiples. Ce travail peut s'étendre à tous les aspects de la prévention : prévention primaire, secondaire et tertiaire.

La prévention primaire concerne la population dans son ensemble. La consultation des psychiatres dans la réflexion sur les problèmes psycho-sociaux permet d'espérer des effets de retour sur l'émergence même des troubles. Dans les sociétés modernes où les individus sont fragilisés par la perte des repères, les soignants en santé mentale sont porteurs de messages sur les problèmes d'identité et d'individualisation et sur les processus d'autonomisation. Par ailleurs, ils sont attentifs aux problématiques de dépendance qui peuvent entraîner des réactions de rejet, de violence ou des conduites addictives. La psychiatrie prend une place de plus en plus importante dans les réflexions en matière de santé publique. Notre Association Française de Psychiatrie est à l'origine d'une initiative qui connaît un succès croissant, la Semaine d'Information sur la Santé Mentale, semaine au cours de laquelle, dans l'ensemble du pays, sont organisés conférences, rencontres et débats.

La prévention secondaire accompagne les soins. L'échange sur la santé mentale, les mesures d'hygiène mentale, permettent de donner au patient et à son entourage les moyens nécessaires pour mieux comprendre la genèse des troubles et pour éviter leur aggravation. Ciblant les populations à risque, cette prévention secondaire peut également jouer un rôle important.

La prévention tertiaire cherche, par les mêmes voies, à éviter les rechutes.

Il n'est pas interdit de penser que l'action en santé mentale permette de réduire les effets destructeurs de la maladie mentale, tout comme les dispositifs d'hygiène publique ont permis d'obtenir de réduire en d'autres temps d'autres pathologies (comme la tuberculose).

(Paru dans le n° 62, février 1997, p. 9 à 11 et dans le n° 63, 1997, p. 8 et 9 de *LLPF*.)

IV. PERSPECTIVES

Toute organisation figée est vouée à la mort et si le secteur, tel qu'il vient d'être décrit, demeurerait en l'état, refusant toute évolution, le résultat serait catastrophique, tout comme le noble projet de Philippe Pinel s'est éteint dans l'horreur de l'asile.

Actuellement, la France comporte environ 800 secteurs de psychiatrie générale, dont 70 % sont situés dans des hôpitaux spécifiques (dits « Centres Hospitaliers Spécialisés ») et 30 % en Hôpital Général. 25 % des patients ne sont vus qu'une seule fois, et 70 % des malades sont suivis en ambulatoire, c'est-à-dire sans qu'il soit nécessaire de recourir à l'hospitalisation.

Depuis une vingtaine d'années, les modes d'exercice de la psychiatrie se sont grandement diversifiés. En effet, les psychiatres hospitaliers, autrefois largement majoritaires, ne représentent plus qu'une partie des praticiens à côté des psychiatres d'exercice libéral (en cabinet et/ou en clinique privée) et de ceux qui travaillent dans le cadre d'établissements régis par la Loi de 1901 sur les Associations ou d'autres institutions privées (ces pratiques associatives et salariées privées étant très répandues, notamment dans le domaine des soins aux enfants et adolescents).

Dans bien des cas, le secteur est demeuré centré sur l'institution plutôt que sur le centre médico-psychologique et cet hospitalocentrisme est, nous semble-t-il, source de dysfonctionnements. Les principes issus de la réflexion qui a prévalu au moment de la mise en place des secteurs sont parfois perdus de vue, à commencer par l'importance de travailler au cœur même de la cité. Un certain manichéisme, considérant l'intra-hospitalier comme mauvais et source de chronicisation et l'extra-hospitalier comme bon et dynamique, a bien souvent eu cours.

À ce propos, notre collègue Jean AYME a suggéré le modèle topologique de la bande de Moebius qui permet de sortir du manichéisme dont nous venons de parler.

Si l'on y prend garde, le modèle du secteur peut aussi mener au cloisonnement des espaces de soins et de prévention, cloisonnement bien évidemment nuisible pour le malade. Le libre choix du patient qui conserve le droit de s'adresser au médecin et au service de son choix a récemment été rappelé.

Il est actuellement souvent question de la promotion de « structures intersectorielles » qui peuvent effectivement contribuer à améliorer l'offre de soins et à décroquer des dispositifs trop figés. C'est là une évolution intéressante à condition qu'elle ne se fasse pas vers l'ouverture de vitrines destinées à satisfaire l'ego de quelque thérapeute en s'adressant à une population ciblée, tout en laissant une catégorie de patients, en général psychotiques et déficitaires, dans le marasme.

Cette notion d'intersectorialité peut être finalement comme la langue d'Ésope, la meilleure et la pire des choses. La meilleure, si elle permet l'approfondissement des savoirs

et des méthodes de prévention et de soins ainsi que la chute des cloisons devenues presque étanches. La pire, si une certaine spécialisation centrée sur le symptôme amène à perdre de vue l'importance de la prise en charge globale (celle qui s'appuie sur les richesses du courant psychodynamique et institutionnel) et à négliger la dimension environnementale et communautaire de la psychiatrie.

La psychiatrie doit évoluer, très certainement, mais sans oublier à notre sens l'importance essentielle de l'histoire du patient considéré dans sa globalité, faute de quoi notre spécialité verserait dans une pratique technique sur un mode attribuant une place centrale au symptôme.

Il apparaît raisonnable de penser à une évolution de l'organisation des soins en psychiatrie qui irait vers la constitution de réseaux dans lesquels le médecin généraliste et le psychiatre d'exercice libéral ou associatif auraient chacun une place.

L'articulation des divers modes de pratiques et le développement d'un travail en réseau sont parmi les préoccupations de l'Association Française de Psychiatrie. Cette évolution est d'ailleurs en cohérence avec une acception bien comprise de l'intersectorialité.

Un autre défi nous est adressé, compte tenu de la situation de crise économique grave que connaît le monde actuellement. Il s'agit de l'accès aux soins pour les sujets qui vivent en situation « d'exclusion ». En effet, ces patients en situation de détresse sociale (étant bien entendu que toutes les personnes en situation de détresse socio-économique ne relèvent pas d'une prise en charge psychiatrique) ne se déplacent pas jusqu'aux centres de consultations ni jusqu'aux urgences pour exprimer leur demande. Il est, nous semble-t-il, indispensable de réfléchir à la manière dont l'offre de soins est explicitée et, sans doute, faut-il aller vers ces patients pour leur permettre de rencontrer les soignants. Si le symptôme psycho-pathologique est toujours socialisé et comporte une part de rupture de soins avec l'environnement, le travail de soins en secteur doit s'adapter, là encore, pour apporter une réponse aux sujets en situation d'exclusion.

POUR CONCLURE

Nous n'avons évidemment pas de modèle achevé à proposer, tant il est vrai qu'aucun système de soins ne peut être plaqué sur une structure sociale autre que celle pour laquelle il a été créé.

Notre propre organisation est en période d'interrogation, mais nous avons la conviction que le modèle sectoriel des années 60 comporte de très riches capacités d'évolution et que le développement d'un réseau associant les psychiatres dans leurs diversités avec les généralistes permettra de mieux répondre à la demande des patients. ■

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU



L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

(N° d'agrément OGDPC : 2391)

ORGANISE



une session de formation financée par l'OGDPC et réservée aux médecins suivants :

Gériatre / Gériatologue - Médecin d'urgence - Médecin du travail - Généraliste - Neuropsychiatrie - Pédiatrie - Psychiatre - Santé publique et médecine sociale

Violences conjugales et terrorisme

(N° PG : 23911500009)

Samedi 18 juin 2016 à PARIS

Expert : Jean-Bruno MERIC

La **violence conjugale** est un processus d'agression répétée sur l'autre conjoint dans un contexte de contrôle et de coercition, voire de terreur sur fond de misogynie justifiée par le fondamentalisme religieux et le repli identitaire. Des revendications religieuses « soft », comme le port du voile, aux attaques terroristes hyperviolentes, comme les attentats de Paris, il y aurait une continuité logique d'après Soufiane Zitouni, ce qui en fait sa gravité latente. Le terrorisme en serait donc l'acmé et non pas l'antithèse.

Les **violences conjugales** sont fréquentes, mais souvent difficilement repérables, car dissimulées par la victime. On classe les violences conjugales en deux groupes théoriques, mais en pratique, elles sont souvent intriquées : les violences physiques (CBV, gifles, bousculades) ou sexuelles (viol, déviance non consentie, prostitution forcée), et les violences psychologiques (agressions verbales, jalousie excessive, harcèlement téléphonique, privation de liberté ou d'autonomie, aliénation administrative). Les conséquences potentielles sont graves : séquelles esthétiques, infirmités, grossesse pathologique, lésions périnéales, MST, dyspareunie, PTSD, dépression, décès (146 en 2013 dont 121 femmes) par meurtre ou suicide.

Le **médecin**, qui tient un rôle de premier plan en tant qu'interlocuteur privilégié des victimes, doit savoir dépister les signes évocateurs de violences conjugales, rédiger un certificat médical, connaître le nouveau dispositif législatif visant à protéger les victimes et la conduite à tenir pour leur venir en aide.

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner à l'Association Française de Psychiatrie [accompagné des documents demandés](mailto:secretariat@psychiatrie-francaise.com) :

6, passage Abel Leblanc – 75012 PARIS – ☎ 01 42 71 41 11 – ✉ secretariat@psychiatrie-francaise.com

Mme ☐ M. ☐ Pr ☐ Dr ☐	☎
NOM :	Portable :
Prénom :	✉
Date de naissance :	Discipline exercée :
Mode d'exercice professionnel :	N° RPPS :
Libéral : ☐ Salarié : ☐ Hospitalier : ☐	N° Adeli :
Adresse :	
Code postal :	Ville :

☐ **s'inscrit à la session de formation de DPC du samedi 18 juin 2016, à PARIS (75)**

☐ **pour les salariés** : ces frais de formation seront pris dans le cadre de la formation professionnelle. Une convention sera établie entre l'AFP et votre employeur qui doit impérativement nous donner son accord. Dans ce cas, merci de joindre l'AFP pour connaître le montant de la formation.

☐ **pour les libéraux et les salariés CDS** : frais de DPC pris en charge par l'OGDPC et indemnisation du participant (si validation des 3 étapes). Vous devez vous inscrire sur le site de l'OGDPC. Nous vous inscrirons au programme du 18 juin 2016.

Le 2016

Signature :

⇒ **Documents à adresser pour valider votre inscription au programme :**

- Le bulletin d'inscription rempli.
- Un chèque de caution de 370 euros, qui sera encaissé si le praticien ne valide pas les 3 étapes du DPC et si le désistement intervient après le 1^{er} juin 2016. Sinon, il lui sera restitué en même temps que son attestation de DPC (après la validation des 3 étapes).
- Une feuille de soins originale barrée.

COURRIER DES LECTEURS

DESTINS

Monique PARRAU

L'ENFANT TROUVÉ

Je suis un enfant trouvé.

Quand je le dis à quelqu'un, et je le dis à tout le monde, je lis dans son regard un mélange de commisération et de méfiance. Le pauvre, il dit ça pour se rendre intéressant ! Les enfants trouvés, ça ne se trouve pas comme ça !

Autrefois, c'étaient les filles perdues qui faisaient des enfants trouvés mais aujourd'hui les filles perdues, ça ne court pas les rues !

Excusez-moi d'insister mais je suis un enfant trouvé et depuis que j'ai été informé de cette particularité, mon esprit est perturbé.

Je doute, non de mes origines douteuses, mais de la logique providentielle.

Depuis ce mauvais départ, je ne suis arrivé à rien.

Là, je les entends :

« Il va nous raconter l'histoire de l'enfance malheureuse qui excuse tout le reste. »

Mais vous n'y êtes pas du tout, car permettez-moi d'insister encore sur ce fait que je suis un enfant trouvé.

Oui, j'ai bien été trouvé, par les éboueurs d'abord, par ma mère ensuite. Plus exactement, c'est moi qui l'ai retrouvée.

À force de chercher, j'ai réussi à mettre la main dessus ; qui cherche trouve, dit-on.

Ça n'a pas eu l'air de lui faire très plaisir d'ailleurs. Je m'y attendais un peu, à vrai dire mais les employés de la DASS avaient l'air si heureux de me venir en aide. Je devais avoir l'air heureux aussi.

Déjà petit avec ma jolie petite bouille je n'avais pas pu plaire à ma mère ; alors maintenant avec mon 1,80 m et mes 110 kg...

J'ai toujours su que je n'étais pas un cadeau même si j'étais bien emballé dans du papier journal quand on m'a trouvé dans une poubelle.

D'ailleurs, pour être honnête, ma mère ne m'a pas plu non plus. J'avais une autre image des filles perdues, un peu sexy sous leurs haillons.

Ma mère était grosse et laide et habillée de manière tout à fait correcte.

Nous nous sommes d'ailleurs rapidement perdus de vue.

Mais comme on dit une de perdue...

L'ENFANT MIRACLE

Je suis un enfant miracle.

Aujourd'hui, on dit plutôt un enfant précieux, comme les pierres du même nom. D'ailleurs, je m'appelle Pierre, mais ça n'a rien à voir.

Je n'en peux plus d'avoir été tant désiré.

Pourtant, je suis comme tout un chacun, le fruit du hasard. Seulement voilà, le fruit d'un hasard heureux, inespéré, improbable, improbable au point de vous faire douter du hasard lui-même. Mes parents d'ailleurs, très croyants, ont plutôt cru à une intervention divine. J'étais un enfant roi mais ça n'a rien à voir.

Quoi qu'il en soit, j'ai été un numéro gagnant du loto de la fertilité, un gros lot. D'ailleurs, je pèse 110 kg, mais ça n'a rien à voir.

Envoyé du ciel ou tombé des nues, le fait est qu'on ne m'attendait plus. J'ai toujours eu l'impression qu'on ne m'avait pas pardonné ce retard ; dans ma famille, on n'aime pas trop les surprises, même les bonnes. D'ailleurs, je suis un peu rancunier, mais ça n'a rien à voir.

Je suis un enfant miracle ; un miracle, de nos jours, convenez que c'est difficile à croire. Autrefois, les aveugles voyaient, les paralytiques marchaient, les sourds entendaient, les muets parlaient, sans la moindre intervention médicale. Aujourd'hui, seule la médecine fait des miracles.

D'ailleurs je suis médecin, mais ça n'a rien à voir.

LA FILLE PERDUE

On m'a dit que j'étais une fille perdue.

J'ai demandé s'il existait aussi des garçons perdus, on m'a répondu que non. J'ai demandé pourquoi, on m'a répondu : « c'est comme ça ».

J'ai demandé si on retrouvait parfois les filles perdues, on m'a dit de cesser de poser des questions stupides. Je me suis alors demandé si on ne cherchait pas à m'égayer.

J'ai insisté : « c'est quoi au juste une fille perdue ? ». On m'a répondu : « c'est une fille qui s'intéresse un peu trop aux garçons et de préférence aux mauvais garçons ».

J'ai demandé s'il existait aussi de mauvaises filles, on m'a répondu qu'on en savait plus sur les mauvaises mères.

J'ai demandé si les filles perdues devenaient de mauvaises mères. On m'a répondu que les chats ne faisaient pas des chiens. On a même ajouté qu'on les appelait alors des filles mères.

On cherche à m'embrouiller, ça ne fait pas de doute.

Ils m'agacent avec leurs réponses. J'ai décidé que je n'aurai pas d'enfant. ■

LIBRES PROPOS

La veille et le jour du Comité National Autisme, le RAAHP (Rassemblement pour une approche des autismes humaniste et plurielle) a fait entendre la voix de tous ceux qui n'acceptent pas qu'une vérité unique et obligatoire soit imposée aux personnes autistes, à leurs familles et à tous ceux qui prennent soin d'elles.

Je vous invite à en prendre connaissance dans l'article qui suit.

Patrick Sadoun
Président du RAAHP



RASSEMBLEMENT POUR UNE APPROCHE DES AUTISMES HUMANISTE ET PLURIELLE

Association régie par la loi de 1901
leRAAHP@gmail.com

Patrick SADOUN*

SUITE À LA RÉUNION DU COMITÉ NATIONAL AUTISME DU 21 AVRIL 2016

QUELQUES REMARQUES S'IMPOSENT

Madame la Secrétaire d'État Ségolène NEUVILLE, malgré les résultats négatifs de l'évaluation des 28 centres pilotes ABA qu'elle avait elle-même mandatée, poursuit résolument dans la voie d'un soutien exclusif à cette méthode très controversée.

- 1) La clé de voûte de son action est la **réforme de la formation** initiale et continue, afin de changer les pratiques, les connaissances et la représentation de l'autisme auprès des professionnels et des citoyens.

Ainsi, elle entame une « révision » des maquettes universitaires des médecins et paramédicaux, ainsi qu'un « plan d'amélioration des contenus » des enseignements des différents établissements formant les travailleurs sociaux et médico-sociaux, ainsi que les personnels de l'Éducation Nationale.

Elle met en place un « Comité Scientifique Indépendant », mais asservi à son interprétation partielle et partielle des recommandations de la HAS.

Est-ce le rôle de l'État de décider des contenus des enseignements ? Il y a là un discrédit stupéfiant des professionnels en charge de l'autisme, et pour proposer quoi ? Des techniques exclusivement cognitivo-comportementales.

Elle établirait donc, au nom de la science, une équivalence entre approche scientifique et technique cognitivo-comportementale. Ceci amène quelques remarques :

- Aucune technique de prise en charge de l'autisme n'a obtenu de la Haute Autorité de la Santé le grade A qualifiant la garantie scientifique.
- Aucune étude à long terme ne permet de savoir ce que sont devenus les enfants dits guéris dans les études dites scientifiques concernant ces techniques.
- Des premières études étaient exclus les enfants présentant des pathologies associées, ou des QI trop bas, et les études ultérieures ont montré que ces thérapies ne leur convenaient pas.
- Les 28 centres expérimentaux financés par le gouvernement et fonctionnant selon les critères imposés par le gouvernement ont été évalués, et leurs résultats ne sont pas meilleurs que ceux des établissements classiques malgré un coût de deux à quatre fois supérieur.
- Le Québec a du mal à se remettre d'une politique analogue à celle que veut imposer Madame NEUVILLE à la France, initiée il y a 12 ans.
- L'autisme est une maladie neuro-développementale certes, tout le monde le dit, mais à ce degré de généralité cela ne veut pas dire grand-chose et, surtout, le syllogisme « l'autisme est une maladie neuro-développementale donc les techniques cognitivo-comportementales sont indiquées » n'est fondé sur aucun argument rationnel.

* Président du RAAHP.
leraahp@gmail.com

Rien ne justifie par conséquent la refonte généralisée de l'enseignement et de toutes les formations au profit de ces méthodes, ni bien entendu leur exclusivité pour les prises en charges des enfants, adolescents et adultes autistes.

- 2) Elle exprime l'intention d'améliorer la précocité du diagnostic, mais ignore délibérément les travaux de l'Association PRÉAUT sur cette question, alors qu'ils permettraient pour un coût insignifiant, de généraliser facilement le dépistage précoce.
- 3) Elle souligne la qualité des Unités d'enseignement en maternelle, mais elles ne concerneront, fin 2017, que 770 jeunes !
- 4) Enfin, sa décision de financement d'intervenants professionnels extérieurs aux établissements pose beaucoup de questions : le dispositif dit « souple » d'agrément de ces personnes laissera-t-il aux familles le choix de leur intervenant ? Comment ce financement se situera-t-il par rapport aux différentes allocations perçues par les familles ? Viendra-t-il en déduction ?

Pour conclure, beaucoup d'énigmes demeurent à la suite de ce Comité National Autisme :

- Pourquoi le ministère est-il aussi déterminé à détruire tout le service public français au profit de méthodes qui peuvent intéresser certaines personnes, mais ne sont en aucun cas valables pour toutes ?
- Pourquoi persévérer après une évaluation si décevante des centres pilotes ?
- Pourquoi dépenser tant d'argent dans le contrôle de ce qui existe, alors que cet argent serait très utile pour financer la création d'établissements nouveaux ?

– Pourquoi prétendre fonder sa politique sur des données scientifiques alors qu'aucune étude sérieuse sur l'efficacité réelle des différentes approches n'a jamais été publiée ?

– Pourquoi ne pas plutôt attendre les résultats des recherches scientifiques en cours et financer un programme d'évaluation comparative de toutes ces méthodes ?

– Allons-nous prendre 30 ans de retard en nous engageant dans une voie qui s'est révélée en impasse pour le Québec, et que le NICE anglais (l'équivalent de la HAS outre-manche) ne recommande plus ?

Il est vrai qu'en focalisant le débat sur les méthodes on détourne habilement l'attention de certaines associations de familles de ce qui pose le plus problème dans notre pays : le manque dramatique de places et la baisse continue des budgets des établissements. ■

Bibliographie :

- CEKOÏA Conseil et Planète Publique : Évaluation nationale des structures expérimentales Autisme. Rapport final. http://www.autisme-france.fr/offres/doc_inline_src/5777/rapport%2Btransversal_VersionFinale.pdf
- Lisa OUSS (Necker) paru en mai 2013 : « Infant's engagement and emotion as predictors of autism or intellectual disability in West syndrome » ECAP (European Child & Adolescent Psychiatry). <http://speapsl.aphp.fr/pdfpublications/2013/2013-14.pdf>
- Brigitte CHAMAK : « L'autisme au Québec (2004-2014) : Politiques mythes et pratiques » in *L'Information Psychiatrique*. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01263359/document>
- Cahier de PREAUT : « Résultats intermédiaires de la recherche PREAUT - 2006/2011 », Érès, 2011.

Nous serions heureux de vous compter parmi nos auteurs.

N'hésitez pas à nous adresser vos propositions d'articles qui seront soumises au Comité de Rédaction avant publication à :

La Lettre de Psychiatrie Française
6, passage Abel Leblanc 75012 PARIS
 ou par  **secretariat@psychiatrie-francaise.com**

COLLOQUE

Dans le cadre des *Rencontres de l'AFP*

L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

PROPOSE

les Sixièmes Rencontres de Suze-la-Rousse

« Qu'est-ce que penser ? »

(N° d'agrément OGDPC : 2391) – (N° programme OGDPC : 23911600001)



L'illustration a été réalisée par Gregory John Gray – <https://www.instagram.com/gregjohn/>

le vendredi 1^{er} juillet 2016 : de 14 heures à 18 heures
et le samedi 2 juillet 2016 : de 9 heures à 18 heures
au château départemental de Suze-la-Rousse (Drôme Provençale)

ARGUMENT

*« Nous accédons à ce que l'on appelle penser si nous-mêmes pensons.
Pour qu'une telle tentative réussisse nous devons être prêts à apprendre la pensée.
Aussitôt que nous nous engageons dans cet apprentissage,
nous avons déjà avoué par là que nous ne sommes pas encore en pouvoir de penser. »
Martin HEIDEGGER (Qu'appelle-t-on penser ?)*

Après avoir conduit une réflexion interdisciplinaire sur l'*Humanisme*, le *Temps*, l'*Altérité*, les rapports entre *Science et Psychiatrie*, la question de la *Création*, l'Association Française de Psychiatrie propose les Sixièmes Rencontres de Suze-la-Rousse sur le thème :

« Qu'est-ce que penser ? »

La problématique sera abordée dans une démarche interdisciplinaire inscrite dans nos Rencontres en réfléchissant sur l'essence de l'effectivité et son mouvement de constitution, sur la signification et la valeur de la pensée.

Cette démarche ne pourrait pas se faire sans l'expérience de la pensée à travers celle de la pratique clinique en ce qui nous concerne en se référant à l'Histoire de la pensée sur laquelle nous nous attarderons.

La pensée ne se manifeste-t-elle pas alors comme une pratique de la liberté et un lieu fondateur de l'humanité.

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET D'ORGANISATION :

Maurice BENSOUSSAN, Michel BOTBOL, Jean-Yves COZIC, Bruno GALLET,
Jean-Louis GRIGUER, François KAMMERER, Lydia LIBERMAN-GOLDENBERG

Pour plus de précisions sur l'organisation de ce colloque,
contacter le secrétariat de l'Association Française de Psychiatrie :

6, passage Abel Leblanc – 75012 PARIS – ☎ 01 42 71 41 11 – ✉ contact@psychiatrie-francaise.com

COLLOQUE

PROGRAMME



Les Sixièmes Rencontres de Suze-la-Rousse

« Qu'est-ce que penser ? »

au château départemental de Suze-la-Rousse



Vendredi 1^{er} juillet 2016

13h30 – 14h00 : Accueil des participants

14h00 – 14h15 : OUVERTURE DE LA JOURNÉE

Jean-Yves COZIC, Président de l'Association Française de Psychiatrie (AFP)

APRÈS-MIDI

*Sous la Présidence de Jean-Louis GRIGUER, Psychiatre des Hôpitaux,
Secrétaire Général de l'Association Française de Psychiatrie*

14h15 – 15h00 : Titre non communiqué

Jean-Baptiste BRENET, Professeur de Philosophie (Paris)

15h00 – 15h15 : Discussion avec la salle

15h15 – 16h00 : Qu'est-ce que penser ? Le point de vue des neurosciences

Sylvie TORDJMAN, Professeur en Pédiopsychiatrie et Chef de Pôle, Univ. Rennes I et CHRG,
Laboratoire de psychologie de la perception, Univ. Paris-Descartes et CNRS

16h00 – 16h15 : Discussion avec la salle

16h15 – 16h30 : Pause

16h30 – 17h15 : Penser ce dont on souffre. De la souffrance au plaisir et travail de la pensée dans et par l'expérience analytique et créative

Gérard PIRLOT, Professeur Université Toulouse II Jean Jaurès. Psychanalyste (SPP), Directeur du Laboratoire LCPI (EA 4591), ancien psychiatre des Hôpitaux

17h15 – 17h45 : Discussion avec la salle

Pour toutes informations complémentaires, merci de nous écrire à l'adresse suivante :

secretariat@psychiatrie-francaise.com

INFORMATIONS PRATIQUES

- Compte tenu du nombre limité de places disponibles, ne seront prises en compte que les 100 premières réponses parvenues.
- La réception de la facture vaudra confirmation de l'inscription.
- Les personnes qui auront retourné leur inscription après que la capacité d'accueil maximum aura été atteinte recevront notification que leur inscription ne peut pas être prise en compte.
- Aucun remboursement d'inscription ne sera possible pour tout désistement qui n'aura pas été signalé **par lettre recommandée avant le 15 juin 2016.**
- **Attention : frais de dossier compris dans le tarif : 30 euros non remboursables.**

LIEU DU COLLOQUE

au Château de Suze-la-Rousse

☎ 04 75 97 21 30

RENSEIGNEMENTS

Association Française de Psychiatrie – 6, passage Abel Leblanc – 75012 PARIS
☎ 01 42 71 41 11 – ☎ 01 42 71 36 60 – ✉ secretariat@psychiatrie-francaise.com
et aussi sur notre site Internet : www.psychiatrie-francaise.com

Office du Tourisme de Suze-la-Rousse
avenue des Côtes du Rhône – 26790 SUZE-LA-ROUSSE
☎ 04 75 04 81 41 – ✉ ot.suze-la-rousse@wanadoo.fr

COLLOQUE

PROGRAMME



Les Sixièmes Rencontres de Suze-la-Rousse

« Qu'est-ce que penser ? »

au château départemental de Suze-la-Rousse



Samedi 2 juillet 2016

MATIN

*Sous la Présidence de **Maurice BENSOUSSAN**,
Président du Syndicat des Psychiatres Français*

9h00 – 9h45 : **Entre accélération, société liquide et mécanismes de prédation généralisés de quelles connaissances relève l'agir économique ?**

Daniel DUFOURT, Professeur des universités (sciences économiques). Département de sciences économiques et de gestion-MU

9h45 – 10h30 : **Qu'est-ce que penser ?**

Mahmoud SAMI-ALI, Professeur émérite de psychologie clinique à l'université Paris VII et directeur scientifique du Centre International de Psychosomatique (CIPS) (Paris)

10h30 – 11h15 : **Penser la thérapie comme création**

Leïla AL-HUSSEINI, Psychologue, art-thérapeute. Responsable d'une formation en art-thérapie en Suisse et auprès du Centre International de Psychosomatique de Paris

11h15 – 11h45 : **Discussion avec la salle**

11h45 – 12h00 : Pause

12h00 – 12h45 : **Quels liens entre musique et thérapie ?**

Théo LEYDENBACH, Psychanalyste, psychosomaticien (France, Luxembourg)
Enseignement :

- Faculté de Médecine de Créteil, Département de Psychologie Médicale
- Stony Brook University, New York, Philosophy Department, invited Guest Professor : 2009-2014
- Shanghai Jiao Tong University, enseignement semestriel depuis 2014 au Shanghai Mental Health Center

12h45 – 13h00 : **Discussion avec la salle**

13h00 – 14h00 : Déjeuner (OPTION)

APRÈS-MIDI

*Sous la Présidence de **Michel BOTBOL**,
Secrétaire Général adjoint de l'Association Française de Psychiatrie*

14h00 – 14h45 : **Naissance de la pensée : un travail de co-construction**

Bernard GOLSE, Pédopsychiatre, psychanalyste (ADF) – Chef de Service de Pédopsychiatrie de l'hôpital Necker-Enfants malades (Paris) – Pr de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à Paris-Descartes (Paris V)

14h45 – 15h30 : **Penser, avoir le souci de..., prendre soin**

Bernard PACHOUD, Professeur de Psychopathologie (Paris)

15h30 – 16h00 : **Discussion avec la salle**

16h00 – 16h15 : Pause

16h15 – 17h00 : **Pensée et phénoménologie**

Jean-Louis GRIGUER, Psychiatre des hôpitaux

17h00 – 17h15 : **Discussion avec la salle**

17h15 – 17h30 : **CLÔTURE DES RENCONTRES**

François KAMMERER, **Lydia LIBERMAN-GOLDENBERG**, Vice-président de l'Association Française de Psychiatrie (AFP)

Pour toutes informations complémentaires, merci de nous écrire à l'adresse suivante : secretariat@psychiatrie-francaise.com

COLLOQUE

BULLETIN D'INSCRIPTION



Les Sixièmes Rencontres de Suze-la-Rousse le vendredi 1^{er} et le samedi 2 juillet 2016 au château départemental de Suze-la-Rousse (Drôme Provençale)



Bulletin d'inscription à retourner à l'Association Française de Psychiatrie accompagné du chèque correspondant :
6, passage Abel Leblanc – 75012 Paris – secretariat@psychiatrie-francaise.com

Mme ☐ M. ☐ Pr ☐ Dr ☐	☎
NOM :	Portable :
Prénom :	☎
Date de naissance :	Discipline exercée :
Mode d'exercice professionnel :	N° RPPS :
Libéral : ☐ Salarié : ☐ Hospitalier : ☐	N° Adeli :
Cette Rencontre entre dans mon programme de DPC : Oui ☐ Non ☐	
Adresse :	
Code postal :	Ville :

prendra part aux Sixièmes Rencontres de Suze-la-Rousse, les 1^{er} et 2 juillet 2016,
et règle ses droits d'inscription et ses options selon le tableau ci-dessous (chèque à l'ordre de l'Association Française de Psychiatrie) :

DROITS D'INSCRIPTION	AVANT	APRÈS
	le 1 ^{er} juin 2016 (le cachet de la poste faisant foi)	
Tarif Général	☐ 170 €	☐ 200 €
Membres de l'AFP (sur justificatif)	☐ 120 €	☐ 150 €
Étudiants de moins de 30 ans ; internes ; demandeurs d'emploi (sur justificatif)	☐ 80 €	☐ 100 €
Formation Professionnelle		
➤ Hors DPC : numéro de déclaration d'activité formateur : 11 75 25040 75 (avec prise en charge de l'employeur pour les salariés)	☐ 250 €	☐ 300 €
➤ DPC* : (N° agrément 2391) – Pg : (N° 23911600001)		
• Libéraux et salariés de centre de Santé : Frais de DPC pris en charge par l'OGDPC et indemnisation du participant (si validation des 3 étapes)	☐ 0 €	☐ 0 €
• Salariés : Ces frais de formation seront pris dans le cadre de la formation professionnelle. Une convention sera établie entre l'AFP et votre employeur	☐ 570 €	☐ 570 €
• OPTION par personne : Pour les personnes en DPC : merci de régler les options : – le 1 ^{er} juillet 2016 : Dîner et participation aux Fêtes nocturnes « Don Quichotte » à Grignan – le 2 juillet 2016 : Cocktail déjeunatoire sur place	Nombre de personnes x 40 € = x 30 € =	 x 45 € = x 35 € =
TOTAL GÉNÉRAL =		

TARIF UNIQUE SUR PLACE : 250 € + OPTIONS éventuelles
(les inscriptions au titre de la formation professionnelle ne sont assurées que pour les libéraux en DPC)

Le 2016

Signature :

LIEU DU COLLOQUE

au Château de Suze-la-Rousse – ☎ 04 75 97 21 30

RENSEIGNEMENTS

Association Française de Psychiatrie – 6, passage Abel Leblanc – 75012 PARIS
☎ 01 42 71 41 11 – ☎ 01 42 71 36 60 – secretariat@psychiatrie-francaise.com
et aussi sur notre site Internet : www.psychiatrie-francaise.com

Office du Tourisme de Suze-la-Rousse
avenue des Côtes du Rhône – 26790 SUZE-LA-ROUSSE
☎ 04 75 04 81 41 – ot.suze-la-rousse@wanadoo.fr

* Session de formation financée par l'OGDPC et réservée aux médecins suivants : gériatre/gérontologue, médecin d'urgence, médecin du travail, généraliste, neuropsychiatre, pédiatre, psychiatre, santé publique et médecine sociale.

SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS

ACTUALITÉS PROFESSIONNELLES

Rubrique dirigée par Maurice BENSOUSSAN*

Mai 2016

Comme vous le savez, les négociations conventionnelles avec la caisse nationale d'assurance-maladie se sont ouvertes le 24 février dernier. Il s'agit pour le moment d'un schéma plutôt ritualisé où chaque jeudi le directeur général de la CNAM présente à l'ensemble des syndicats représentatifs de la médecine libérale, plus quelques invités présents de façon alternative ou continue, tels les étudiants en médecine, certaines associations d'usagers, les caisses complémentaires... ses études sur l'état actuel de la convention, la consommation de soins, des frais remboursés et autres...

Vous avez également remarqué comment la presse nationale, celle qui vend du papier, du temps d'audition, des images en échange des sacro-saintes recettes publicitaires, en particulier celles qui viennent du monde de la santé, dans le même rythme hebdomadaire, s'attache à évoquer ces négociations. Le leitmotiv de cette communication reste articulé sur la récurrence de la stigmatisation médicale et de la méfiance à l'égard de son médecin. Les optimistes penseront que cela montre que les mass media et les politiques n'ont pas encore réussi

à séparer complètement le malade de son médecin. Les pessimistes y verront encore le signe d'une volonté de transformer radicalement le système de soins français afin de ne considérer le médecin que comme un prestataire de services, dispendieux de surcroît. Dans cette science d'une forme de négociation très médiatique qui perd en chemin ses aspects collaboratifs, son efficacité comme sa crédibilité, des échanges plus directs auront lieu entre syndicats et CNAM pour arriver à « une copie conventionnelle » recevable qui sera présentée à la France à la fin du mois de juin.

Pendant ce temps, la loi de santé commence à se décliner sur le territoire. Les médecins n'accepteront pas de retrouver dans les discussions conventionnelles la même posture de surdité que celle de notre ministre de Tutelle lors de la soi-disant période de concertation. Les habiletés de communication du pouvoir ne pourront pas durablement masquer les risques que font peser sur la santé des Français des évolutions sociétales bâties sur l'hostilité du corps médical.

Dans cette idée, nous avons été très intéressés par l'analyse menée à l'échelle mondiale par l'OMS. Elle montre que chaque

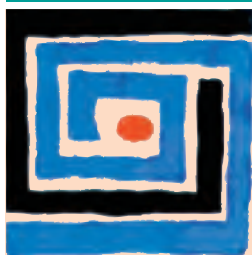
dollar investi dans l'amélioration de la prise en charge de la dépression et de l'anxiété, maladies mentales les plus fréquentes, en rapporte quatre (*Lancet* avril 2016). Cette étude affirme l'importance d'investir davantage en santé mentale alors que ces troubles mentaux fréquents ont augmenté de 50 % en population générale en plus de 20 ans.

L'amélioration des relations entre puissance publique et corps médical est un fort vecteur d'une meilleure efficacité d'un système de santé qui se voudrait être au service de la population. Pour quelle raison nos politiques et leurs technocrates font un choix contraire au moment où le Président de la République et sa ministre de la Santé valorisent dans un numéro spécial du *Lancet* notre système de santé ?

La déclinaison sur le terrain des décrets d'application de la loi de santé, la mise en place d'une étatisation et centralisation des soins par des agences régionales de santé vont rapidement montrer la voie qui aura été choisie par les pouvoirs publics. Nos expériences régionales nous incitent pour le moment au pessimisme. ■

* Psychiatre, Président du Syndicat des Psychiatres Français.

SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS



SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

COTISATION pour 2016

Resserrons nos rangs, pour peser davantage !

Le ☐ Professeur ☐ Docteur Prénom : Nom :

Exercice professionnel : ☐ libéral ☐ hospitalier ☐ salarié

..... @

.....

.....

.....

règle sa **cotisation pour** : ☐ **2016** concernant le SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS
et l'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE selon le tarif suivant :

	COTISATION 2016* Tarif valable jusqu'à l'AG de mars 2016
☐ Psychiatres en exercice depuis plus de 4 ans	365 €
☐ Psychiatres en exercice depuis moins de 4 ans et plus de 2 ans	305 €
☐ Psychiatres en exercice depuis moins de 2 ans	235 €
☐ Psychiatres en formation (sur justificatif)	90 €
☐ Psychiatres n'exerçant plus	175 €

(Nota Bene : nous pouvons aménager les modalités de votre règlement en cas de difficultés temporaires.)

par chèque à l'ordre du **SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS**,
à retourner : 6, passage Abel Leblanc – 75012 PARIS

Signature (ou cachet) :

*** Sont inclus dans cette somme :**

- un abonnement à tarif préférentiel (55 € au lieu de 95 €) à notre revue *Psychiatrie Française* ;
- un abonnement annuel à tarif préférentiel (30 € au lieu de 40 €) à notre bulletin d'information *La Lettre de Psychiatrie Française* ;
- un forfait de 3 lignes gratuites dans la rubrique « *Petites annonces* » de *La Lettre de Psychiatrie Française* (cette offre n'est utilisable qu'une seule fois par année).
- **et aussi :**
 - des tarifs préférentiels lors de nos congrès et autres événements ;
 - des conseils personnalisés grâce à la mise à disposition d'un expert juridique pour tout contentieux professionnel.

6, passage Abel Leblanc – 75012 PARIS

☎ 01 42 71 41 11 – ☎ 01 42 71 36 60

✉ contact@psychiatrie-francaise.com – 🌐 www.psychiatrie-francaise.com



6, passage Abel Leblanc 75012 PARIS
Tél. 01 42 71 41 11 - Télécopie : 01 42 71 36 60
courriel : contact@psychiatrie-francaise.com
Internet : www.psychiatrie-francaise.com

SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

Annuaire des Psychiatres Français

XVIIème édition mise à jour

Parution prévue en 2017⁽¹⁾

**Fiche-questionnaire
à retourner par courrier, mail
ou fax avant le 30 mai 2016**

Cher(e) Collègue,

Nous préparons la prochaine édition de l'*Annuaire des Psychiatres Français* qui répertorie gracieusement tous les psychiatres exerçant en France, quel que soit leur mode d'exercice. Cette édition sera réalisée sur un support matériel en papier.

Nous vous remercions de bien vouloir contribuer à sa fiabilité en nous retournant cette fiche-questionnaire aux coordonnées indiquées ci-dessus avant le 30 mai 2016.

Dans un souci de simplification, vous trouverez également la présente fiche en format pdf sur notre site Internet à l'adresse www.psychiatrie-francaise.com. Vous pourrez alors nous la retourner renseignée par voie électronique.

Afin de maîtriser le volume de cet annuaire, nous limitons ces informations au strict nécessaire informatif.

Nous vous remercions vivement par avance de votre collaboration.

Le Comité de rédaction

Mise à jour individuelle (Ecrire en LETTRES CAPITALES SVP)

☐ Professeur

☐ Docteur

Sexe : ☐ F ☐ M

• Nom : Prénom :

• Année de thèse : /___/___/___/ Date de naissance (non publiée) (JJ/MM/AA) : /___/___/___/

N° RPPS : N° Adeli :

1 - adresse professionnelle (☐ Cabinet ☐ Autre (préciser) :
.....
.....

Code postal : /___/___/___/ Ville :

N° de votre secteur public ou de votre pôle (le cas échéant) : /___/___/___/

Tél. : /___/___/___/___/___/___/ Télécopie : /___/___/___/___/___/___/

Tél. mobile : /___/___/___/___/___/___/ courriel :

Site Internet : www.....

2 - autre adresse : ☐ professionnelle ☐ domicile à publier ☐ à ne pas publier ☐
.....
.....

Code postal : /___/___/___/ Ville :

Tél. : /___/___/___/___/___/___/ Télécopie : /___/___/___/___/___/___/

Tél. mobile : /___/___/___/___/___/___/ courriel :

A quelle adresse, voulez-vous recevoir votre courrier par voie postale ? : 1 ☐ 2 ☐

Si vous consultez dans des langues étrangères, pouvez-vous préciser lesquelles ? :

TSVP

(1) L'Annuaire est édité à partir d'un fichier informatique déclaré à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés sous le N° 142852

MODE(S) d'EXERCICE (cocher la (ou les) cases(s) correspondante(s)) :

Libéral prépondérant :

- ☐ libéral exclusif
☐ libéral et attaché.
☐ libéral et public (PH à tps partiel)
☐ libéral et salarié associatif
☐ libéral et clinique privée

Secteur : ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3

☐ CAS ☐ déconventionné

☐ Autre*

Public prépondérant :

- ☐ public exclusif
☐ public avec consult. privée
☐ public avec lits privés
☐ hospitalo-universitaire
☐ public et salarié associatif

Salarié associatif prépondérant :

- ☐ salarié associatif exclusif
☐ salarié associatif et public (PH à tps partiel)
☐ salarié associatif et attaché
☐ salarié associatif et clinique privée

☐ N'exerce plus

(Dans ce dernier cas, seuls les noms des adhérents du SPF ou de l'AFP et leurs coordonnées seront publiés)

FONCTIONS (cocher la (ou les) cases(s) correspondante(s)) :

I. HOSPITALIERES (publiques ou privées) :

- ☐ Chef de pôle
☐ Chef de secteur
☐ Chef de service
☐ Médecin-directeur
☐ P.H. à temps plein
☐ P.H. à temps partiel
☐ Faisant fonction (préciser) :
☐ Psychiatre des hôpitaux des armées
☐ Attaché
☐ Assistant spécialiste
☐ Praticien adjoint contractuel (PAC)
☐ Autres* :

II. d'ENSEIGNEMENT et de RECHERCHE :

- ☐ Professeur (PUPH)
☐ Directeur de recherches
☐ Chef de clinique assistant
☐ Chargé de recherche
☐ Chargé de cours
☐ Autres* :

III. EXPERTALES :

- ☐ Expert auprès des tribunaux
☐ Expert auprès de la HAS
☐ Autres* :

ORIENTATIONS THERAPEUTIQUES - (cocher la (ou les) cases(s) correspondante(s)) :

- ☐ Thérapies familiales ou systémiques
☐ Thérapies psychodynamiques ou psychanalytiques
☐ Thérapies cognitivo-comportementales
☐ Psychiatrie biologique
☐ Autres* :

POPULATIONS PRISES EN CHARGE : (cocher la (ou les) cases(s) correspondante(s)) :

- ☐ Adultes
☐ Enfants
☐ Adolescents
☐ Personnes âgées
☐ Couples
☐ Familles

TITRES et QUALIFICATIONS (cocher la (ou les) cases(s) correspondante(s)) :

- ☐ Lauréat de la Faculté
☐ Ancien assistant spécialiste
☐ Ancien interne des hôpitaux de
☐ Ancien interne des hôpitaux psychiatriques de
☐ Ancien spécialiste des hôpitaux des armées
☐ Ancien chef de clinique
☐ Doctorat de recherche et HDR
☐ Psychiatre des hôpitaux
☐ Diplôme d'Etudes Spécialisées (DES) de psychiatrie
☐ Diplôme d'Etudes Spécialisées Complémentaires (DESC) de l'enfant et de l'adolescent

ASSOCIATION À FAIRE CONNAÎTRE :

Nom : Sigle :

Adresse :

Code postal : / / / / / Ville :

Tél. : / / / / / Télécopie : / / / / /

courriel : Site Internet : **www**.....

* Les informations ne seront pas systématiquement insérées dans l'Annuaire

LIVRES EN IMPRESSIONS

UN RAYON D'INTENSE OBSCURITÉ⁽¹⁾

Lydia LIBERMAN-
GOLDENBERG

Voici un livre étrange pour nous français, habitués à une certaine distance entre l'auteur et le sujet qui l'occupe. Ici, le psychiatre psychanalyste américain James Grotstein⁽²⁾, analysant de Bion dans les années 70, ne peut supporter sa perte – celui-ci le quitte en cours de travail analytique pour aller mourir en Angleterre – qu'en le recréant et interprétant tout aussi bien son travail théorique que son travail d'analyste en action. L'auteur qui était en pleine névrose de transfert a pu, grâce à ce livre, la sublimer pour nous faire comprendre Bion au plus profond de son œuvre. Voilà ce qu'il écrit en prologue :

« *Bion me rappelait toujours que je devais m'intéresser davantage à mes propres réponses à ce qu'il disait plutôt qu'à sa personne ou à ses propos. J'ai décidé de prendre au pied de la lettre cette invitation généreuse, fort de la certitude qu'il souhaitait et avait besoin que l'on joue avec lui... Il faut ce jeu, cette confrontation avec ses idées avant de les absorber. Le lecteur verra bien jusqu'où je suis allé... Bion, je crois, m'en avait accordé à l'avance la permission.* »

À partir de là, James S. Grotstein nous emmène avec une étonnante sincérité dans l'œuvre de Bion. Ses concepts⁽³⁾ ne sont pas seulement explicités, ils sont donnés à voir en pleine action au cours de la propre analyse de l'auteur, mais aussi au cours d'analyses qu'il a pu conduire. Cela donne au lecteur une impression étonnante de ressentir la même proximité émotionnelle que l'auteur entretenait avec Bion ou avec ses patients. Car malgré la complexité de la pensée de Bion, le lecteur prend un grand plaisir à accompagner l'auteur dans son enthousiasme. Sa soif de faire comprendre systématiquement chacun des rouages aussi bien par le raisonnement que par les émotions ainsi que par des exemples cliniques qui mettent en jeu le processus analytique crée une dynamique très particulière.

Comme le dit Antonino Ferro⁽⁴⁾ : « Traduire ce livre monstrueux de compréhension et de refus farouche du chagrin, d'enthousiasme excessif et de minutieuse analyse, c'est approcher du vertige psychique qu'est, parfois, l'expérience de la psychanalyse avec une de ses grandes figures. Il ne s'agit pas de la transmission d'un trésor, mais d'une contagion fiévreuse, qui est peut-être une étape nécessaire pour la transformation de la psychanalyse – l'épreuve, ou le test de la résolution du transfert que Bion, avec son individualisme farouche, son rejet presque arrogant de tout conformisme, avait d'emblée placé sur la table de travail de son analysant américain. »

Ainsi vous l'aurez compris, ce livre extraordinaire et passionné est à mettre entre les mains de ceux qui se sentent prêts à vivre une aventure de lecture, car il vous emportera aussi bien du côté analytique, rationnel et mathématique que du côté de la mystique, la rêverie, la poésie et la littérature, ses derniers mots étant consacrés à Samuel Becket, considéré comme un alter ego existentiel de Bion, je vous laisse la surprise de l'explication. ■



Auteur : James S. GROTSTEIN
Éditeur : Ithaque
Date de parution : 10 mars 2016
ISBN : 2916120645
Pages : 480 pages
Prix : 34,00 €

⁽¹⁾ Titre original : *A Beam of Intense Darkness*.

⁽²⁾ JAMES S. GROTSTEIN (1925-2015), psychiatre et psychanalyste américain, a été formé à la Société psychanalytique de Los Angeles. Malgré une imposante carrière de clinicien, d'universitaire et de chercheur, ses contributions originales à la psychanalyse contemporaine restent méconnues en France, tandis qu'en Italie et en Amérique du Sud, il est très estimé. Marqué par W. Fairbairn, il entretenait des échanges réguliers avec entre autres F. Tustin, A. Green, O. Kernberg, H. Rosenfeld, et il fut un des promoteurs de la pensée kleinienne aux USA. Avec *Un rayon d'intense obscurité*, Ithaque publie son premier ouvrage en langue française. Traduit de l'anglais par le Groupe de travail Bion.

⁽³⁾ Comme la « capacité négative », mais aussi le concept de « O » –, le travail du rêve diurne et nocturne, les « éléments bêta et alpha », la « relation contenant/contenu », les « transformations », l'oscillation entre la position schizo-paranoïde et la position dépressive (PS<->D), le concept de projection identificatoire selon Klein et selon Bion et développe son propre concept de « transidentification projective ». Et aussi des notions telles que « l'objet obstructif », « la rêverie négative », le langage de la « réalisation » et bien d'autres encore...

⁽⁴⁾ Traducteur, analyste formateur et superviseur au sein de la Société Italienne de Psychanalyse.

REVUE PSYCHIATRIE FRANÇAISE

PRÉCARITÉ ÉCONOMIQUE

3/15 :

- Yves MANELA : *Éditorial*
- Claus DREXEL : *Au bord du monde*, film réalisé en 2014
 - Introduction I par Monique BYDLOWSKI
 - Introduction II par Yves MANELA
 - Entretien avec Claus DREXEL, réalisateur
 - Entretien avec Patrick HENRY, fondateur du recueil social de la RATP
 - Entretien avec Jacques HASSIN, chef de service de médecine sociale au CASH de Nanterre
- Xavier EMMANUELLI : *La précarité et la psychiatrie*
- Lise ANDRIES : *Précarité et exclusion dans le Paris du XVII^e siècle*
- Alain MERCUEL : *Psychiatrie et précarité. Souffrance psychique des sans-abris*
- Laurent MULDWORF : *Précarité et troubles psychiques : aspects psycho-pathologiques et dispositifs*
- Dominique BRENGARD : *Parents et bébés en situation d'errance et de précarité : d'une clinique de la non demande à l'art des ponts*
- Karine BAUDELAIRE : *Soins psychiques en foyer éducatif*
- Philippe GUTTON : *Précarité à Naples*

LE PSYCHOPOLITAIN

- *L'entre-trois existentiel* du Dr Ado HUYGENS



PSYCHIATRIE FRANÇAISE

3/15 :
PRÉCARITÉ ÉCONOMIQUE

Bon de commande à retourner au SPF :
6, passage Abel Leblanc – 75012 Paris

☐ Mme ☐ M. ☐ Pr ☐ Dr :

Nom :

Prénom :

..... @

.....
.....

Code postal : Ville :

.....

Commande exemplaires du N° 3/15 x 25 € = €

à régler par chèque établi à l'ordre du Syndicat des Psychiatres Français.



PETITES ANNONCES

RAPPEL

Les tarifs des petites annonces sont à demander par annonces@psychiatrie-francaise.com

Les ordres doivent parvenir au secrétariat
le **3 juin 2016** au plus tard,
pour une parution **semaine 25**

(réf. 4060) **39 – JURA** – En retraite au 1^{er} octobre 2016, Psychiatre **Cède importante clientèle** dans ville de province située à 45 km entre deux villes universitaires – Droit de présentation à la clientèle ☎ 03 84 79 16 40

Les services de Psychiatrie et de Pédopsychiatrie du CENTRE HOSPITALIER ALÈS-CEVENNES

RECHERCHENT,

afin de compléter leurs équipes,

**2 PSYCHIATRES
et 2 PÉDOPSYCHIATRES**
à temps plein.

Postes de P.H. ou contractuel,
avec poss. d'évolution de carrière.

Contacts :

Responsable du pôle Psychiatrie :
Dr Charly CARAYON

☎ dr.carayon@ch-ales.fr
Affaires médicales ☎ 04 66 78 34 57
ou affairesmedicales@ch-ales.fr

(réf. 4063)

LE SERVICE D'ASSISTANCE ÉDUCATIVE EN MILIEU OUVERT DE PARIS PÔLE FLANDRE

RECHERCHE

UN MÉDECIN PSYCHIATRE

Protection de l'Enfance et
soutien à la fonction parentale.

Membre de l'équipe
pluridisciplinaire,
il/elle contribue à l'élaboration,
à la conduite et à l'évaluation
de la mesure et participe
à l'intervention auprès
du mineur et de sa famille
et des instances partenariales.
Référence analytique souhaitée

CDI temps partiel - 6 h/semaine
CCN du 15.03.66.

**Poste à pourvoir
dans les meilleurs délais
en adressant lettre et CV à
Madame la Directrice,
Association Olga Spitzer
Service d'AEMO
90 avenue de Flandre
75019 PARIS**

(réf. 4064)

(réf. 4061) **64 – BAYONNE** – Le CMPP de la
Sauvegarde de l'Enfance du Pays
Basque **Recherche un Psychiatre** à
0,50 ETP. Travail en petite équipe
pluridisciplinaire. Lieu d'exercice :
Bayonne et Anglet. Poste disponible
immédiatement. Écrire à
☎ pdauguen@seapb.asso.fr

(réf. 4062) **75 – PARIS** – La Protection Judiciaire
de la Jeunesse **Recherche un
Psychiatre** pour 3h de vacation/
semaine – Mission : participer aux
réunions de l'équipe éducative –
Public : mineurs délinquants suivis
dans le cadre judiciaire CDD un an
renouvelable – prise de poste :
immédiate + CV à transmettre à
☎ marina.reverdy@justice.fr



Vous êtes **Médecin-Psychiatre** et vous souhaitez
exercer votre talent dans une équipe
pluridisciplinaire dans une Association dynamique et
engagée où vos confrères sont nombreux et
coopèrent étroitement (25 médecins).

Politique d'attractivité : formation permanente – vie
institutionnelle démocratique et riche en espaces de
réflexion-action.

**L'Association de Prévention, Soins et Insertion -
APSI gérant sur
le Val-de-Marne et la Seine-Saint-Denis :
28 établissements (350 salariés)
dont 19 CMPP/BAPU/CMP (170 salariés),
budget de 18 M€,**

RECRUTE :

MÉDECINS-PSYCHIATRES (H/F)

➤ CMP MAISONS-ALFORT pour 15 h
à compter du 1^{er} juillet 2016

➤ CMPP de CRÉTEIL pour 12 h **dès à présent**

Conditions :

Contrat à Durée Indéterminée
Rémunération selon la CCNT du 15.03.1966.

Contact :

**Les candidatures sont à adresser
par courrier ou e-mail
à M. le Directeur Général Adjoint de
l'Association de Prévention, Soins et Insertion
1 rue de l'Yser - 94370 SUCY-EN-BRIE
☎ m.tambone@apsi.fr**

(réf. 4065)

LES CHEMINS DE LA CONNAISSANCE VOUS CONDUIRONT...

RÉUNIONS ET COLLOQUES

En France

... mai 2016

à **MONTÉLÉGER, le 27** : Dans le cadre du **Séminaire de phénoménologie clinique**, l'*Association Française de Psychiatrie* et le Pôle Centre de Psychiatrie général propose un séminaire sur le thème **Temporalité et psychopathologie phénoménologique « Anticipation et psychopathologie »**. – Informations et inscriptions : Docteur Jean-Louis GRIGUER – jeanlouis.griguer@chs-levalmont.fr

à **LYON, les 27 et 28** : La Société Française de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent et Disciplines Associées (SFPEADA) organise un congrès sur le thème **« Pratiques Thérapeutiques en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent : actualités et perspectives »**. – Informations et inscriptions : sfpeada2016.univ-lyon1.fr

... juin 2016

à **BOULOGNE-BILLANCOURT, le 10** : Le Réseau d'Intervenants en Accueil Familial d'Enfants à dimension Thérapeutique (RIAFET) et Psychologie, Clinique Psychopathologie, Psychanalyse (PCPP) organisent un colloque sur le thème **« L'Enfant en Accueil Familial, son développement psychique : un enjeu essentiel »**. – Informations et inscriptions : Secrétariat du PCPP – 71, av E. Vaillant – 92274 BOULOGNE-BILLANCOURT Cedex – riafet@hotmail.fr

à **PARIS, les 16 et 17** : L'association Réh@b' organise son 9^{ème} congrès sur le thème **« De la Réhabilitation au Rétablissement : tous citoyens ! »**. – Informations et inscriptions : Dr Gilles Vidon ☎ 01 43 96 61 10 – www.rehabilite.fr

à **PARIS, les 16 et 17** : L'Association Séminaires Psychanalytiques de Paris organise un séminaire sur le thème **« La Psychose est une maladie du Narcissisme »**. – Informations et inscriptions : ☎ 01 46 47 66 04 – seminaires-psy@orange.fr – www.seminaires-psy.fr

à **PARIS, le 18** : L'Association Française de Psychiatrie organise un DPC sur le thème **« Violences conjugales et terrorisme »**. – Informations et inscriptions : AFP – ☎ 01 42 71 41 11 – secretariat@psychiatrie-francaise.com – www.psychiatrie-francaise.com

à **PARIS, du 28 au 30** : L'ANP3SM organise son 14^{ème} congrès sur le thème **« Soins somatiques & douleur en santé mentale »**. – Informations et inscriptions : www.anp3sm.com

... juillet 2016

à **SUZE-LA-ROUSSE, les 1^{er} et 2** : L'Association Française de Psychiatrie organise les Sixièmes Rencontres de Suze-la-Rousse sur le thème **« Qu'est-ce que penser ? »**. – Informations et inscriptions : AFP – ☎ 01 42 71 41 11 – ☎ 01 42 71 36 60 – secretariat@psychiatrie-francaise.com – www.psychiatrie-francaise.com

... septembre 2016

à **RENNES, les 26 et 27** : La Fédération d'Aide à la Santé Mentale Croix-Marine – SMF organise ses 65^{èmes} journées nationales de formation continue sur le thème **« Cohésion sociale et santé mentale, les (petites) fabriques de lien »**. – Informations et inscriptions : ☎ 01 45 96 06 36 – ☎ 01 45 96 06 05 – croixmarine@wanadoo.fr – www.croixmarine.com

à **PARIS, du 30 septembre au 1^{er} octobre** : Alain Braconnier, Bernard Golse et *Le Carnet Psy* organisent leur 7^{ème} congrès BBAdos sur le thème **« Destructivité et exaltation »**. – Informations et inscriptions : ☎ 01 46 04 74 35 – est@carnetpsy.com – www.carnetpsy.com



BBADOS 7^e CONGRÈS BBADOS
organisé par
Alain Braconnier, Bernard Golse
et *Le Carnet Psy*

**Vendredi 30 septembre
Samedi 1^{er} octobre 2016**
Maison de la Mutualité - 24 rue St Victor - 75005 PARIS

DU BÉBÉ À L'ADOLESCENT
**Destructivité
et exaltation**

Intervenants :
François ANSERMET, Gérard BAYLE, Alain BRACONNIER, Anne BRUH,
Catherine CHABERT, Maurice CORCOS, Christophe DEJOURS, Pierre DELION,
Paul DENIS, Vincent ESTELLON, Christine FRISCH-DESMAREZ,
Bernard GOLSE, Florian HOUSSEY, Sylvain MISSIONNIER, Daniel OFFENHEIM,
Régine PRAT, Alejandro ROJAS-URREGO, René ROUSSILLON.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
Tél. : 01 46 04 74 35 - est@carnetpsy.com
Vous pouvez télécharger le programme et vous inscrire en ligne
(gratuitement) sur notre site Internet : www.carnetpsy.com

... octobre 2016

à **PARIS, le 1^{er} et 2** : Le Collège de Psychanalyse groupale et familiale organise son congrès annuel sur le thème : **« Le Bien-être et le processus d'autorité »**. – Informations et inscriptions : ☎ 01 56 80 10 60 – contact@cpgf.fr – site www.cpgf.fr

LES CHEMINS DE LA CONNAISSANCE VOUS CONDUIRONT...

COLLÈGE DE PSYCHANALYSE GROUPE ET FAMILIALE

Congrès annuel

Samedi 1^{er} et dimanche 2 Octobre 2016

à l'ASIEM : 6 rue Albert de Lapparent - 75007 PARIS

LE BIEN-ÊTRE ET LE PROCESSUS D'AUTORITÉ

Avec la participation :

Marie-Dominique AMY, Sabrina ARNAULT,
Marilyn BAGNERES, Anne BEAUME, Jean-Pierre CAILLOT,
André CAREL, Gilles CATOIRE, Jeanne DEFONTAINE,
Élisabeth DEJOUFFREY, Benoît ELLEOÛËT,
Fiona FRETZ-TONGUE, Danielle GOENAGA-BICHEL,
Hélène JAMBOU, Roger LAGUEUX, Maryse LEBRETON,
Élisabeth LEVY, Marie MARREC-MARSEILLE,
Frédéric MISSENER, Alain RANNOU, François RICHARD,
Philippe SAIELLI, Bernard VOIZOT

**Inscriptions au Collège de Psychanalyse Groupale et
Familiale (N° formation Continue : 11 7524 899 75)**

115 rue de l'Abbé Groult - 75015 PARIS

☎ 01 56 80 10 60 - ✉ contact@cpgf.fr

www.cpgf.fr

... novembre 2016

à PARIS, le 18 : L'Association Française de Psychiatrie organise un colloque sur le thème « **Actualité de la phénoménologie psychiatrique** ». – Informations et inscriptions : AFP – ☎ 01 42 71 41 11 – ✉ 01 42 71 36 60 – ✉ secretariat@psychiatrie-francaise.com – www.psychiatrie-francaise.com

à AVIGNON, du 17 au 19 : L'Association pour la Recherche et l'Information en Périnatalité (ARIP) organise son 12^{ème} colloque sur le thème « **Bébé attentif, cherche adulte(s) attentionné(s)** ». – Informations et inscriptions : ARIP – CH de Montfavet – CS 20107 – 84918 AVIGNON Cedex – ☎ 04 90 23 99 35 – ✉ 09 70 32 22 01 – ✉ arip@wanadoo.fr – arip.fr

à MONTPELLIER, du 23 au 26 : 8^{ème} édition du Congrès Français de Psychiatrie sur le thème « **Innover : pourquoi et comment ?** ». – Informations et inscriptions : ☎ 01 55 43 18 18 – ✉ 01 55 43 18 19 – site www.congresfrancaispsychiatrie.org

à BORDEAUX, du 24 au 26 : La Société Française d'Étude et de Traitement de la Douleur (SFETD) organise la 16^{ème} édition de son congrès national sur le thème « **Douleur** ». – Informations et inscriptions : ☎ 01 44 64 15 01 – ✉ 01 44 64 15 16 – congrès-sfetd.fr

À l'étranger

... juin 2016

à BUENOS AIRES (Argentine), du 12 au 15 : World Congress on Brain, Behavior and Emotions 2016 « **Buenos Aires for new ideas** ». – Informations et inscriptions : ✉ info@ccm.events – brain2016.com

... septembre 2016

à BRUXELLES, du 28 septembre au 1^{er} octobre : La Société de l'Information Psychiatrique (SIP) organise ses 35^{èmes} Journées Annuelles sur le thème « **Psychiatrie au futur !** ». – Informations et inscriptions : Dr P.-F. GODET ☎ 03 21 08 15 25 – ✉ 03 21 08 15 74 – secretariat@sip2@gmail.com

... octobre 2016

à MOSCOU (Russie), les 7 et 8 : Congress on Mental Health : Meeting the Needs of the XXI Century – Informations et inscriptions : ✉ pazyna@mental-health-russia.ru – www.mental-health-congress.ru

à TEL-AVIV (Israël), du 26 octobre au 2 novembre : L'association Copelfi est heureuse de vous annoncer sa XIV^{ème} conférence, sur le thème « **Passeurs de temps** ». Nombreux parrainages, nombreux invités avec programme scientifique, visites d'institutions israéliennes et programme culturel. Tous les renseignements disponibles sur copelfi.fr et sur FB : « Copelfi Bonjour ».



ORGANISE

sa XIV^{ème} conférence Jérusalem-Eilat-Tel-Aviv
qui aura lieu **du 26 octobre 2016 au 2 novembre 2016**
sur le thème :

PASSEURS DE TEMPS

**Toutes les interventions sont
en langue française ou traduction simultanée**

Avec la participation de nombreux intervenants français et israéliens : **Michel Vincent, Éric Ghoslan, Michel Warwzyniak, Miri Keren, Georges Gachnuchi, Ouriel Rosenblum, Alain Ksensee, Alexandre Aiss, Claude Benassouly, Sylvie Tordjman, Éric Toubiana, Aviva Cohen, Céline Masson, Xavier Gassman, Silke Schauder, Gilbert Vila, Chantal Dratwa-Krischek, Jacques Tarnero, Abou Shama Firaz, Lydia Lacombe, Sam Tyano, Schmuël Trigano, Dolly Amoyelle** et bien d'autres encore...

Inscriptions et renseignements :

✉ ass.copelfi@club-internet.fr

Facebook : Copelfi Bonjour – www.copelfi.fr

... novembre 2016

à LA HAVANE (Cuba), du 19 novembre au 3 décembre : L'Association franco-cubaine de Psychiatrie et Psychologie (AFCPP) organise ses 11^{èmes} rencontres de santé mentale sur le thème « **Évolution des constellations familiales : quelles incidences sur la santé mentale ?** ». – Informations et inscriptions : ☎ 06 80 46 08 90 – ✉ bellangerdo@gmail.com

LA LETTRE

☎ 01 42 71 41 11

La Lettre de Psychiatrie Française – 6, Passage Abel Leblanc - 75012 Paris

✉ courriel : secretariat@psychiatrie-francaise.com – ✉ www.psychiatrie-francaise.com

Éditeur : Association Française de Psychiatrie / Syndicat des Psychiatres Français (AFP / SPF)

Tirage : 11 000 ex. – Dépôt légal : mai 2016 – ISSN : 1157-5611

Directeur de la publication : François KAMMERER

Rédacteur en chef : Jean-Yves COZIC

Rédacteur en chef adjoint : Nicole KOECHLIN

Comité de rédaction : Maurice BENSOUSSAN, Michel BOTBOL, Jean-Pierre CAPITAIN, Bernard GIBELLO, Simon-Daniel KIPMAN, Jean-Jacques KRESS, Claude NACHIN, David SOFFER, Pierre STAËL

Secrétaire de rédaction et Régie publicitaire : Valérie LASSAUGE

Mise en pages – Impression : Corlet Imprimeur – Condé-sur-Noireau – N° 180195

À VOS AGENDAS



L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

PROPOSE

un colloque sur le thème

Actualité de la phénoménologie psychiatrique
(en hommage au Pr Arthur TATOSSIAN, ancien Président de l'AFP)
avec le soutien de l'Association pour la Fondation Henri Ey

le vendredi 18 novembre 2016 à PARIS
de 9h00 à 18h00

Salle de conférence de l'AQND
92 bis boulevard du Montparnasse (14^{ème} arrondissement)

AVEC LA PARTICIPATION DE :

Jean-Michel AZORIN (Marseille), Michel de BOUCAUD (Bordeaux),
Philippe CABESTAN (Paris), Georges CHARBONNEAU (Paris),
Frédéric JOVER (Nice), Fernando LANDAZURI (Lyon),
Brice MARTIN (Lyon), Bernard PACHOUD (Paris), Dominique PRINGUEY (Nice)

PRÉ-ARGUMENT

Nous réflexion portera sur l'Actualité de la phénoménologie psychiatrique comme méthode de compréhension des maladies mentales dont les principes sont hérités surtout de la pensée de Husserl et de Heidegger.

La phénoménologie psychiatrique demande que l'on saisisse la problématique philosophique qui se trouve impliquée par l'existence de la maladie mentale.

Le fondateur de la phénoménologie psychiatrique et de la Daseinsanalyse (analyse existentielle), Ludwig Binswanger, s'est intéressé aux travaux de Husserl, de Dithley, de Bergson, de Kierkegaard, de Minkowski et de Heidegger dont l'analytique existentielle du Dasein consiste à décrire la structure de l'existence humaine en tant que telle.

Il s'est tourné particulièrement vers ce dernier, pour donner un fondement et une unité à la psychopathologie en soutenant que la question posée par le malade mental est aussi une question qui s'adresse à l'homme dans sa globalité par delà le clivage du normal et du pathologique.

En France, la psychiatrie phénoménologique a connu un essor grâce aux travaux notamment du Professeur Arthur Tatossian à qui nous rendrons hommage en sa qualité également d'ancien Président de l'Association Française de Psychiatrie.

Nous nous attacherons, lors de ce Colloque, à aborder les recherches actuelles qui se développent aussi bien dans le champ de la psychopathologie que dans celui des neurosciences témoignant de la pertinence de cette démarche.

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET D'ORGANISATION :

Jean-Louis GRIGUER, Maurice BENSOUSSAN, Michel BOTBOL,
François KAMMERER, Jean-Yves COZIC

Le Programme complet sera diffusé dans un prochain numéro de *La Lettre de Psychiatrie Française*.

Pour toutes informations complémentaires, merci de nous écrire à l'adresse mail suivante : secretariat@psychiatrie-francaise.com